



NORTH SHORE MINOR HOCKEY LEAGUE

LIGUE DE HOCKEY MINEUR DE LA CÔTE NORD

206, rue Landry, Unité/Unit 1, Beresford, NB E8K 1H1

Protocole : AUTRE Pour remettre une partie pour une raison autre que la température Adoptée le 22 février 2022 Modifié le 24 novembre 2023 Modifié le 3 novembre 2024 Modifié le 29 janvier 2025	Protocol: OTHER To postpone a game for a reason other than the weather Adopted February 22, 2022 Modified November 24, 2023 Modified November 3rd, 2024 Modified January 29th, 2025
RAISON AUTRE QUE LA TEMPÉRATURE Une partie peut être remise pour une raison autre que la température, selon l'article 7.5 des Règlements de la Ligue de Hockey Mineur de la Côte Nord (LHMCN ou Ligue).	REASON OTHER THAN THE WEATHER A game may be postponed for a reason other than the weather, as per article 7.5 of the Regulations of the North Shore Minor Hockey League (NSMHL or League).:
RAISONS VALABLES Il peut se produire des situations où l'on doit annuler une partie pour une raison autre que la mauvaise température, soit indisponibilité des arbitres, une tragédie ou un manque de joueurs. Si une équipe doit annuler une partie pour une raison valable autre que la mauvaise température, l'avis écrit devra être donné aussitôt que possible. //////////////////////////////////// Une équipe a une raison valable pour remettre une partie si le nombre de joueurs admissible en uniforme est moins que ce qui suit : M 15 Compétitif (A) et M 18 C = 9 + 1 M 11 Compétitif (A), M 11 C, M 13 Compétitif (A), M 13 C et M 15 C = 8 + 1 Par contre, une équipe peut choisir de débiter une	VALID REASONS There may be situations where a game must be canceled for a reason other than bad weather, such as the unavailability of referees, a tragedy or a lack of players. If a team must cancel a game for a valid reason other than bad weather, written notice must be given as soon as possible. //////////////////////////////////// A team has a valid reason to postpone a game if the number of eligible players in uniform is less than the following: U 15 Competitive (A) and U 18 C = 9 + 1 U 11 Competitive (A), U 11 C, U 13 Competitive (A), U 13 C and U 15 C = 8 + 1 However, a team can choose to start a game if it

partie si elle a au moins 6 joueurs admissibles en uniforme. //////////////////////////////////// Une équipe a une raison valable pour remettre une partie ou changer la date d'une partie lorsque la date entre en conflit avec un tournoi que l'équipe avait inclus dans son inscription avec la Ligue. Voir Règlement 6.2 de la Ligue.	has at least 6 eligible players in uniform //////////////////////////////////// A team has a valid reason to postpone a game or change the date of the game when the date conflicts with a tournament that the team had included in its registration with the League. See League Regulation 6.2.
AVIS À ÊTRE DONNÉ L'envoi de l'avis qu'une partie doit être remise comprend trois genres de destinataires. Destinataire 1 L'équipe qui remet la partie, doit donner un avis VERBAL et ÉCRIT, aussitôt que possible, à l'équipe adverse stipulant toutes les raisons pourquoi la partie doit être remise. Destinataires 2 L'avis écrit doit inclure le club communautaire de l'équipe qui remet la partie, et le club communautaire de l'équipe adverse. LISTE DE DISTRIBUTION Adresses courriels contact pour le club communautaire de l'équipe qui remet la partie et le club communautaire de l'équipe adverse. AHMBDC eric.friole@outlook.com Bathurst bathursthockeypresident@gmail.com Chaleur eric.friole@outlook.com bathursthockeypresident@gmail.com Miramichi linwood.dunham@gmail.com Péninsule Acadienne presidentahmpa@outlook.com Renous jmmcneil@nbnet.nb.ca Restigouche Nord info@restigouche-hockey.ca Rogersville ericajgallant@outlook.com Sunny Corner missysyrnyk@gmail.com Destinataires 3 L'avis écrit doit aussi être adressé aux personnes suivantes :	NOTICE TO BE GIVEN The sending of a notice that a game must be postponed includes three types of recipients. Recipient 1 The team that is postponing the game, must give a VERBAL and WRITTEN notice, as soon as possible, to the opposing team, stating all the reasons why the game is being postponed. Recipients 2 The written notice must include the community club of the team rescheduling the game, and the community club of the opposing team. DISTRIBUTION LIST Contact email addresses for the community club of the team hosting the game and the community club of the opposing team. AHMBDC eric.friole@outlook.com Bathurst bathursthockeypresident@gmail.com Chaleur eric.friole@outlook.com bathursthockeypresident@gmail.com Miramichi linwood.dunham@gmail.com Péninsule Acadienne presidentahmpa@outlook.com Renous jmmcneil@nbnet.nb.ca Restigouche Nord info@restigouche-hockey.ca Rogersville ericajgallant@outlook.com Sunny Corner missysyrnyk@gmail.com Recipients 3 The written notice must also be sent to the following people:

- Programmateur-Statisticien de la Ligue, daniel.hockeystat@gmail.com - Président de la Ligue, patrick.degrace87@gmail.com - Vice-Président de la Ligue, jonathan.comeau@live.ca - Secrétaire-Trésorier de la Ligue, patrice.g.godin@gmail.com	- Scheduler-Statistician of the League daniel.hockeystat@gmail.com - President of the League, patrick.degrace87@gmail.com - Vice-President of the League, jonathan.comeau@live.ca - Secretary-Treasurer of the League, patrice.g.godin@gmail.com
---	---

RE-CÉDULER UNE PARTIE Les deux équipes doivent s'entendre sur la date de remise du match dans les 72 heures de la date initialement prévue. Ce match doit être joué le plus tôt possible. Les équipes proches géographiquement peuvent même jouer leur partie un soir de semaine. Si l'équipe locale ne peut trouver un lieu pour jouer le match reporté, l'équipe visiteuse pourrait le faire. Par contre, les frais reliés à la partie reviennent à l'équipe hôte qui n'aura pas pu trouver de temps de glace sur son territoire. Si les deux équipes n'arrivent pas à s'entendre sur une date pour jouer la partie qui a été remise, le Programmateur-Statisticien prendra la décision définitive.	RE-SCHEDULING A GAME Both teams must agree on the new date for the match within 72 hours of the originally scheduled date. This match must be played as soon as possible. Geographically close teams can even play their game on a weekday night. If the home team can't find a venue to play the postponed game, the visiting team may do so. However, the expenses related to the game are the responsibility of the host team which could not find time of ice on its territory. If the two teams can't agree on a date to play the postponed game, the Programmer-Statistician will make the final decision.
---	--

Déplacez-vous en toute sécurité. La Ligue de hockey mineur de la Côte-Nord.	Travel Safely. The North Shore Minor Hockey League.
---	---